



Colloque de la chaire Comptabilité  
Écologique

14 juin 2022

**COMPTE-RENDU RÉSUMÉ**

## ***I. Accueil et mot d'introduction - Aurélien Oosterlinck, coordinateur de la Chaire Comptabilité Écologique.***

Aurélien Oosterlinck remercie l'ensemble des participants en ligne et dans la salle, l'espace Vinci, les intervenants et l'ensemble de personnes qui appuient l'événement. Il présente ensuite l'ordre du jour : la matinée sera dédiée dans un premier moment à une restitution des activités de la Chaire Comptabilité Écologique (CCE) en 2022 et dans un deuxième moment à la présentation des travaux des doctorants et stagiaires. Dans l'après-midi, deux tables rondes se suivront (rapports entre les sciences et la société ; et la comptabilité écologique au secours du climat). Le colloque finira par un mot de Diane Simiu, directrice adjointe au CGDD du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Aurélien donne la parole aux deux directeurs scientifiques de la CCE présents au colloque : Alexandre Rambaud (axe organisations et codirecteur de la Chaire) et Clément Feger (directeur de l'axe Comptabilités Écosystème Centrées).

## ***II. Rappels sur la structure de la Chaire et nouveaux membres — Alexandre Rambaud***

La CCE est portée par la fondation AgroParisTech et les partenaires Université Paris Dauphine, Université de Reims Champagne Ardenne et Institut Louis Bachelier. Les partenaires-mecènes sont : le Ministère de la Transition écologique, le Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables, CDC-Biodiversité et CDC-Recherche, l'agglomération de Cœur d'Essonne, le Groupe Rocher, LVMH, et les cabinets Vertigo Lab et La Dame à la Licorne. Trois nouveaux partenaires-mecènes : le Port Atlantique de La Rochelle, le Crédit Mutuel Arkea, et le cabinet d'études AsCA. La CCE est accueillie par le laboratoire Cired. Il y a également un certain nombre de projets collaboratifs qui sont organisés au tour du conseil scientifique, composé par le CIREC, l'Ifremer, l'Inrae, l'Université de Grenoble Alpes, et Kedge Business School. La chaire a des collaborations dans le contexte de programmes de recherche, notamment avec OFB, le WWF France, l'Association Fermes de l'Avenir, l'Agence France Développement, le cabinet Comptabilité Durable et le CERCES (Cercle de comptables environnementaux et sociaux).

La CCE s'insère également dans des réseaux académiques comme le PoCFIN, le réseau Maia, le RIODD, le Collège des Bernardins, le *System of environmental and economic accounting*, et l'Institut Louis Bachelier. Un des débouchés de tous ces projets a été le lancement du Natural Capital Lab, un partenariat de la CCE avec le WWF.

Alexandre présente l'équipe et ; détails sur sa gouvernance peuvent être trouvés [ici](#). Il rappelle l'objectif de la Chaire : « développer, modéliser, promouvoir et expérimenter des comptabilités en durabilité forte, pour mettre les systèmes comptables au service d'une transition écologique ». La volonté de la Chaire est de développer les comptabilités à travers une démarche scientifique pour accompagner la transformation des organisations et sensibiliser sur l'importance des comptabilités pour la transition écologique d'une soutenabilité forte, ancrée sur les résultats écologiques, en s'appuyant sur trois axes : comptabilités nationales, organisationnelles, et écosystémiques.

## ***III. Bilan des activités de l'année — Alexandre Rambaud et Clément Feger, directeurs scientifiques de la chaire.***

Alexandre cite : participation au grand événement à Grenoble sur la Comptabilité Écologique ; la contribution à un rapport pour le NGFS-INSPIRE avec le but de pousser les nouveaux règlements de comptabilité ; contribution à la série Parlement ; le Prix Venblen a été attribué à Morgane Gonon dans le cadre de son travail de stage. Il remarque que les travaux de la Chaire

sont en résonance avec les nouvelles réglementations en Europe (EFRAG) et à l'international (ISSB). Dans l'année, il y a eu le lancement du CERCES et l'arrivée de 4 nouvelles thèses sur le volet organisationnel, qui compte 9 thèses en cours.

Sur le volet comptabilités des écosystèmes, Clément Feger cite : les évènements avec l'académie d'Agriculture de France, l'Ordre supérieur des experts-comptables, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, ville de Grenoble. Contribution avec des réseaux d'experts NGFS-INSPIRE et l'IBPES et à d'autres groupes d'expertise. La Chaire a fait également des publications académiques et pour le grand public et a élargi son réseau de partenaires pour la recherche de terrain. Une nouvelle thèse et un stage ont démarré.

Harold Levrel étant absent, Clément présente les éléments d'actualité de l'axe des comptabilités nationales. La fin du programme Maia est prévue pour septembre 2022. Plusieurs articles sont en phase de révision. Il y a eu un atelier « Policy-makers » pour faire un diagnostic sur l'usage du cadre proposé par les Nations Unies dans la sphère décisionnelle. La Chaire poursuit l'animation de groupes de travail sur les indicateurs français de biodiversité, en partenariat avec l'OFB et l'animation d'un travail de mise en place des indicateurs pour la gestion publique autour du concept de « budget vert ».

Clément Surun est dans la phase finale de sa thèse et la thèse de Morgane commencera en octobre 2022 sur la durabilité forte dans le cadre des aides publiques pour le développement. Une thèse CIFRE est aussi en cours de montage avec la DG Trésor. Enfin, des indicateurs ESGAP pour lesquels la CCE a contribué bénéficient aujourd'hui d'un certain nombre de travaux dans le cadre des initiatives de l'AFD.

#### ***IV. Présentation des doctorants et stagiaires de la Chaire***

##### ***Cartographie***

- ***La structure des couts dans le secteur agricole — affichage du triple cout de revient***

##### **Louis Dumeaux — doctorant associé de la Chaire**

Louis est une deuxième année de thèse à Paris Dauphine, une thèse associée à la CCE qui travaille sur les exploitations agricoles. Son étude de cas se concentre sur les couts agricoles. Le but est de travailler avec les agriculteurs pour arriver à un bon compromis face aux valeurs environnementales, et aussi de communiquer sur ces couts aux consommateurs. Ce travail est fait avec les Jardins du Midi et le groupe Carrefour et vise à développer un double étiquetage pour les produits où, en plus du cout d'achat, il y aura les couts associés à la préservation des capitaux environnementaux et sociaux. Une partie importante du travail a été le développement d'une nomenclature des couts adapté aux comptabilités écologiques. Le but de la recherche est également de développer le modèle CARE par rapport à ces indicateurs.

- ***Expérimentation du modèle CARE au sein du Groupe Rocher***

##### **Salomé Gastinel et Vincent Valette (stagiaires de la Chaire)**

Dans leurs stages, Salomé et Vincent expérimentent le modèle CARE dans les herbiers du groupe Rocher, notamment sur le capital sol, afin d'apporter des données de terrain pour améliorer le modèle CARE et accompagner le groupe Rocher dans l'appropriation du modèle. Quelques questions commencent déjà à se poser, notamment sur les pratiques de rotation de cultures (couts de préservation ?) et la possible comptabilisation des couts de recherche et développement comme couts d'accès au capital.

- ***Préservation des sols & modèles d'affaires des exploitations agricoles***  
**Éléonore Disse**

Le sujet de la thèse est la préservation des sols et leur intégration dans les modèles d'affaire des exploitations agricoles. Une des grandes questions est comment intégrer le capital sol dans les comptabilités agricoles. CARE entre comme cadre d'analyse pour se demander sur l'emploi de ce capital sol par l'activité. Eléonore donne un exemple de structuration de comptes biophysiques du capital sol, où le passage d'engins aura un impact sur la structure et compaction, et associe un indicateur de gestion à ces comptes. Les résultats attendus de la thèse sont de faire un apport du cadrage du modèle CARE pour les modèles d'affaires des exploitations agricoles.

- ***Prendre en compte les sols de la ferme au territoire — CARE et CEC***  
**Clément Boyer**

La thèse cherche à développer le modèle CARE et ses liens avec la Comptabilité écosystème centrée dans des exploitations agricoles de l'Essonne. L'objectif général est d'outiller la transition écologique par une réflexion à travers les systèmes comptables. L'étude articule plusieurs échelles : une ferme coopérative et agroécologique, la Base 271 (projet d'aménagement), et l'agglomération. Le cœur de ce projet c'est une préoccupation convergente de la ferme et de l'agglomération pour la préservation des sols. Théoriquement, il s'agit également d'articuler CARE et les Comptabilités écosystème-centrées.

- ***Développement d'une comptabilité écologique pour les activités de pêche***  
**Félix EVAIN**

Félix travaille sur les comptabilités écologiques des activités de pêche (chalut de fond) à travers le système CARE. Félix s'interroge comment CARE et la notion de durabilité forte peuvent apporter à des enjeux de conservation ambitieux et complexes. Quels sont les capitaux, quels sont les états de référence ? Quels sont les potentiels pour la gestion ?

- ***Premières phases d'une comptabilité intégrée pour les activités portuaires***  
**Charles ALLAMAN**

Charles est en stage de fin d'études à l'Université Paris Dauphine, en partenariat avec le Port Atlantique de La Rochelle. Le port se considère comme une entreprise d'intérêt collectif et qu'il faut se munir d'outils comptables qui prennent en compte d'autres critères que les financiers. Le projet a l'objectif d'intégrer CARE dans le système comptable courant du port. Le résultat attendu du stage est de créer une feuille de route pour cette intégration.

- ***L'expérimentation de CARE dans une collectivité territoriale***  
**Victor COUNILLON**

L'objectif de la thèse est l'intégration du modèle CARE dans une collectivité territoriale. La démarche de recherche est la recherche-action, articulée en trois phases : une première pour comprendre les modèles de comptabilités territoriales à travers le modèle CARE ; une deuxième de recherche sur 5 différents terrains ; et la troisième de structuration des couts à travers le modèle CARE. Le résultat attendu est la création d'un cadre conceptuel et pratique de la gestion publique à travers CARE.

- ***Expérimentation et développement d'une « comptabilité de gestion écosystème-centrée » pour la gestion stratégique et multiéchelle des milieux aquatiques d'Occitanie et de leurs biodiversités***  
**Noubon René YEO**

La thèse s'inscrit dans le projet de recherche MABCO, qui consiste à construire des comptabilités écosystème-centrées sur trois terrains et à les articuler par rapport aux interventions de la Région Occitanie. La perspective est de contribuer à structurer les

nombreux indicateurs de qualité écologique existants, de l'échelle locale à l'échelle régionale, pour mieux suivre l'évolution de ces milieux.

Les CEC proposées par le travail de thèse visent à outiller le PNRNM dans la gestion concertée avec l'objectif de garantir les bons états écologiques.

- ***Une « comptabilité de gestion écosystème centrée » pour la gestion stratégique et collective des communs environnementaux***

**Caroline VIGO COGUETO**

La thèse s'intéresse aux comptabilités de gestion écosystème-centrées. Les objectifs se partagent sur deux volets : savoir comment les CEC peuvent aider à mieux comprendre les enjeux d'intervention stratégique, et explorer les façons dont les comptabilités écosystème-centrées peuvent orienter la conception de nouveaux outils de gestion en commun des écosystèmes. La thèse se déroule à travers un dispositif de recherche-intervention en collaboration avec la Tour du Valat, une organisation de recherche et conservation située en Camargue.

- ***Développement conceptuel de la comptabilité écosystème-centrée pour une stratégie de réensauvagement***

**Bérénice GUINEL**

Bérénice travaille dans son stage sur la conception de CEC pour un exemple de gestion de conservation, avec Rewilding Europe en Italie pour la sauvegarde d'une population d'ours bruns marsicains dans le centre des Apennins. L'objectif du stage est de concevoir un système de comptes visant à équiper les négociations pour ce changement d'échelle et, dans un deuxième temps, de faire une réflexion sur l'usage de ces comptes sur la mise en place d'une gouvernance autour d'une nouvelle cohabitation entre les humains et les ours.

- ***Comptabilité nationale des dettes écologiques : le cas des milieux aquatiques terrestres***

**Clément Surun**

Clément est dans la troisième année de thèse, il présente son travail de manière général et une étude de cas sur les milieux aquatiques. Dans l'aspect méthodologique, il s'agit d'élaborer un cadre comptable à partir des coûts écologiques non payés et CARE utilisant les données de l'Agence de l'eau Seine Normandie pour voir comment elles peuvent alimenter les comptabilités nationales. Il essaie de voir comment ces comptes peuvent être utilisés dans des cas concrets de gestion courante, de reporting et de demande de financement. Comme messages clés, l'étude montre que la politique publique de l'eau est déjà très proche du cadrage des comptabilités. Dans le cas de la biodiversité, les coûts de maintien des seuils ne sont pas clairs. La pertinence des comptabilités pour la gestion des milieux aquatiques est toujours à évaluer auprès des usagers.

- ***Une dette écologique pour fonder les politiques de préservation du vivant***

**Morgane Gonon**

Morgane fait un panorama des travaux qu'elle a menés au sein de la CCE, où elle a commencé par un stage sous la direction de Clément Surun et Harold Levrel sur les politiques publiques et la comptabilité nationale, plus spécifiquement sur la séquence ERC.

Aujourd'hui, Morgane est en mission au sein de l'ONB sur les dépenses publiques défavorables à la biodiversité. Ensuite, Morgane commencera une thèse, où elle essaiera de mesurer et évaluer la performance écologique des aides publiques au développement.

- ***La comptabilité CARE, un outil de transition appliqué aux enjeux climatiques***

**Tiphaine Gautier**

Tiphaine réalise sa thèse à l'Université de Toulouse, dans la thématique de la comptabilité au secours du climat, qui sera également objet de la table ronde de l'après-midi. En ligne avec les présentations précédentes, elle propose les comptabilités comme outil pour pousser la préservation, avec la question de recherche « Comment la comptabilité CARE peut-elle être la cheville ouvrière d'une économie respectant une trajectoire bien en dessous des 2° ? ». Tiphaine travaille dans la conceptualisation des capitaux « climat » dans CARE par une démarche empirique et déductive, qui a comme but la déduction d'une trajectoire économique comprenant les objectifs d'atténuation du changement climatique.

- ***L'apport de la comptabilité pour penser un système de financement écologique***

**Cécile Mariette et Soline Ralite**

Les deux thèses financées par la CCE abordent les aspects financiers pour une transition écologique, et sont articulées : la thèse de Cécile va s'intéresser par la structuration d'une analyse critique financière et non financière des organisations selon CARE ; la thèse de Soline va essayer de modéliser des systèmes financiers macroéconomiques sur la base comptable CARE pour diriger des financements vers la transition écologique. Elles arrivent déjà à un premier résultat : ce qui est proposé aujourd'hui, dans un paradigme néoclassique et en termes de comptabilité non financière ne correspond pas à CARE et a un système comptable.

Pause déjeuner. Aurélien informe que le colloque reprendra à partir de 14 h 30.